



L'arrêté du 19/08/2019 indique que : « Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Les membres du Conseil d'Ecole approuvent à l'unanimité le vote exclusivement par correspondance pour les prochaines élections.

Compte-rendu conseil d'école du mardi 09 novembre 2021

Présents :

Municipalité : M. BENARD (Maire de la Ville aux Dames),
M. PADONOU : adjoint en charge des affaires scolaires, M. MEGNOUX : élu,
commission des affaires scolaires.
ALSH : Mme DELPLANQUE.

Parents d'élèves FCPE : Mmes OUZOUGGATE, SOYER, BAUDIN,
DORMIGNIES, ROBERT, RESSE, BERGOUGNOUX, GOUJON, M. CANOY.

Enseignants : Mmes DORANGE, LESCANNE, DUMOUSSAUD, KOEDINGER,
PAGE, VIOUX, TALLEC, DUBOCQ, OGER, IKHIYATANE (ULIS),
BARSACQ (RASED), Ms CARON, AMIRAULT.

Directrice : Mme SAINT-JEAN

Excusés : M. DEVELAY (IEN), M. MEYRONNEINC, Mmes GAUDINO,
PAUL, GILBERT, NOEL, LADISLAS et CRUZ (enseignants), Mme MARCEL
(référente CLAS).

I – Résultats des élections

Elections du vendredi 08 octobre 2021.

Modalités de vote : exclusivement par correspondance.

Nombre d'électeurs inscrits	631
Nombre de votants	256
Nombre de bulletins blancs ou nuls	16
Nombre de suffrages exprimés	240
Taux de participation	40.57%
Liste FCPE - nombre de sièges pourvus	16

III – Equipe pédagogique, effectifs

Mme LESCANNE	CP L	23
Mmes NOEL/EMERY	CP N	23
Mme DORANGE	CP T	23
M. CARON	CP/CE1	25 (7/18)
MmeDUMOUSSAUD/M MEYRONNEINC	CE1 B	27
Mmes GILBERT/CRUZ	CE1 G	25
Mmes KOEDINGER/OGER	CE1/CE2	26 (15/11)
Mmes PAGE/GUICHARD	CE2 P	27
Mme VIOUX	CE2 V	28
M. AMIRAULT/ Mme NUNES JORGE	CE2/CM1	26 (16/10)
Mme PAUL	CM1 P	27
Mmes TALLEC/FERET	CM1 T	26
Mmes DUBOCQ/EMERY	CM1/CM2	26 (13/13)
Mme GAUDINO	CM2 G	28
Mme LADISLAS	CM2 L	28
Nombre d'élèves au 09/11/2021	388	
Mme IKHIYATANE	DISPOSITIF ULIS (12)	
Mme BENARD	Intervenante musique	

Mme SAINT-JEAN	Directrice
Mme DOUCET	Secrétaire
Mmes RAVEL, BARSACQ, VERNAT	RASED (doc en PJ)
Mme DUFOUR	Enseignante EFIV
Mme SENAT	Infirmière EN
Mmes DELATOUR, TAURAN, BENMANSOUR et DELEPINE	AESH <i>Accompagnants d'élèves en situation de handicap</i>
Mission service civique : Lisa PAUL, mission service civique recrutée début octobre, nous a quittés pour un emploi proche de son domicile. Le poste « mission service civique » étant vacant, l'école lance un appel à candidature.	

Trois inscriptions « élèves » sont en cours de validation, ce qui porterait les effectifs à 391.

IV – Règlement intérieur de l'école

Voté à l'unanimité. Il sera remis aux familles, avec un coupon réponse de réception.

La Charte de la Laïcité sera consultable sur le site de l'école.

Le règlement intérieur précise « *qu'en cas de circonstances exceptionnelles et dans le respect des directives ministérielles, les horaires de l'école ainsi que les lieux d'accueil et de sortie des élèves pourront être modifiés de façon temporaire. Cette organisation est présentée au premier conseil d'école.* »

Ainsi, dans le cadre du protocole sanitaire actuel, les entrées et les sorties sont organisées de façon à éviter, dans la mesure du possible, les croisements et rassemblements. Toutes les familles ont été informées, dès la rentrée, de l'organisation.

8H20 - 8H30	Entrée principale	A partir des classes de CE1
8H20 - 8H30	Entrée terrain de basket	CPL CPN CPT CP/CE1
16H20	Sortie principale	CM1P CM1T CM1/CM2 CM2L CM2G
16H25	Sortie principale	CE1B CE1G CE1/CE2 CE2P CE2V CE2/CM1
16H30	Sortie terrain de basket	CPL CPN CPT CP/CE1

V – Exercices de sécurité

Des exercices de sécurité sont prévus dans les écoles.

1) Un exercice incendie a été réalisé le mardi 28 septembre en présence de Ms PADONOU et MEGNOUX.

Avertissement : alarme incendie.

Pour les classes se rangeant sur le terrain de basket, temps 2 minutes 35 max.

Pour les classes se rangeant dans la cour de l'école, 3 minutes 15 max.

2) Un exercice PPMS ATTENTAT INTRUSION a été réalisé le 14 octobre en présence de M. MEGNOUX et d'un policier municipal.

Mode de communication : utilisation d'un sifflet dans les couloirs.

- Remarques :

- Les consignes de mise en sécurité ont été respectées.
- Prévoir des rideaux pour certaines fenêtres ou hublots de portes.
- ALGECO : le sifflet n'a pas été entendu.

- Document d'informations en PJ.

3) Un exercice PPMS CONFINEMENT prévu en février/mars 2022.

VI – Projets pédagogiques

PROJETS	CLASSES CONCERNEES
Musique	Toutes les classes. Intervenante : Hélène BENARD.
Musée dans la classe	Toutes les classes. Intervention d'une guide-conférencière.
La Ville aux Livres	Toutes les classes bénéficient d'une lecture offerte au Centre Camille Claudel. Classes de CPN et CPT : rencontre avec une illustratrice.
Spectacle de Noël	Spectacle de Noël à la salle Maria CALLAS avec la compagnie COLBOCK .
Permis piétons	CE2 : Permis piéton.

et cyclo	CM1 et CM2 : Permis vélo en lien avec l'association de la Ville aux Dames.
Projet Littéraire	Classes de CM1/CM2, CM2L et CM2G. Participation à l'écriture d'un livre avec l'écrivain PAROLA.
Projet culturel et littéraire autour du genre policier	Classes de CE2P et CE2V.
Ecriture de biographies	Classes de CM2L et CM2G.
Astronomie	Classes de CPL, CPN, CPT, CP/CE1, CE1B, CE1G, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1P, CM1T, CM1/CM2.
LPO	Classe de CE1B et CE1G.
Programmation informatique	CM2L et CM2G. Cycle volley-ball : classes de CM1P, CM1T, CM1/CM2, CM2G et CM2L. Cycle rugby : classes de CE2/CM1, CM1P, CM1T, CM1/CM2, CM2G et CM2L.
Activités sportives	Initiation tennis de table : classes de CPL, CPN, CPT, CP/CE1, CE1B, CE1G, CE1/CE2, CE2P, CE2V, CE2/CM1 Natation : piscine de Vouvray en travaux, en attente d'expertise et de vote du budget de la TEV pour la réalisation des travaux.
Marché Noël	Classes de CM1/CM2, CM2G et CM2L. Samedi 04 décembre.
Autres projets	Tous les projets ne sont pas définis à ce stade de l'année. Un bilan sera présenté au dernier conseil d'école.

VII – Projet CLAS

Caroline MARCEL est la référente CLAS de l'Association Camille Claudel.

Le CLAS est une action d'accompagnement à la scolarité. Le document en PJ présente les objectifs du CLAS.

Le CLAS est un nouveau dispositif à la Ville aux Dames. Il s'est mis en place suite à une concertation avec l'équipe pédagogique. Cette année, 16 enfants vont bénéficier du dispositif CLAS. Constitution de deux groupes de 8 enfants : un groupe le lundi/jeudi, un groupe le mardi/vendredi. Les séances commencent le mardi 09 novembre.

VIII – Informations Municipalité

- Travaux : Cet été, la Mairie a terminé les travaux engagés depuis plusieurs années dans la dernière classe du 1^{er} étage : faux-plafond + éclairage LED. Câblage en prévision du nouveau matériel informatique effectué.
- Projets : Suite aux appels à projets, l'école élémentaire de LVAD a été retenue, avec le soutien du Député, pour le projet Socle Numérique (70 000€, une partie subventionnée par l'Education Nationale). L'installation de TNI pour toutes les classes est prévue pour l'année scolaire 2022-2023. D'ici janvier 2022, les enseignants titulaires seront dotés d'un ordinateur portable. Il est rappelé qu'actuellement, les enseignants utilisent leur ordinateur portable personnel. Seront ajoutées deux classes mobiles d'ici fin 2022.

IX – Questions des parents

Rentrée scolaire

En fin d'année, selon les niveaux, nous recevons une liste non exhaustive de fournitures à préparer – et à la rentrée, certaines classes reçoivent du matériel déjà acheté par les parents (ardoise, agenda...). Est-il possible d'avoir une liste scolaire claire et harmonisée par niveau de classe ?

Réponse Ecole : La question sera abordée en conseil de cycles. Les parents seront informés de l'organisation choisie.

Des parents s'interrogent, et s'inquiètent, sur le retard éventuel des acquis pédagogiques et de maturité que leurs enfants peuvent avoir suite aux différents

confinements. Avez-vous constaté un décalage majeur concernant le niveau actuel des enfants et celui « théorique » ?

Réponse école : La situation inédite liée aux différents confinements a nécessité la mise en place d'un enseignement en distanciel. Les équipes enseignantes se sont investies pour que cet enseignement puisse permettre aux élèves d'avancer dans les apprentissages. Elles ont mis en place, lors du retour en présentiel, des aménagements pour les élèves en difficulté : groupes de besoin en classe, APC, demandes RASED. Les enseignants se sont concertés et se concertent pour faire le point sur l'avancée des programmes et des apprentissages au sein d'un même niveau. Des échanges réguliers ont lieu au sein de l'équipe pédagogique. Grâce à l'investissement de tous, il n'y a pas de décalage majeur constaté dans les classes entre le niveau actuel des enfants et le niveau attendu.

Entrée et Sortie école

Comment se déroule la transition entre la sortie de classe et le départ en bus ? Y a-t-il un encadrement lors de cette transition ? A quel moment de la journée les enfants, prenant le bus le soir, sont-ils recensés ?

Réponse Municipalité : La transition a lieu sous le préau, en plusieurs lieux de placement selon la destination des élèves : ALSH ou bus.

Pour le bus, les enfants sont sous la responsabilité du personnel Municipal : le personnel Mairie contrôle les listes d'élèves, accompagnent les élèves jusqu'au bus, assurent la surveillance dans le bus jusqu'à la remise à la personne désignée à l'arrêt du bus, le tout dans le cadre d'un système sécurisé. En cas d'absence des parents, c'est la Brigade des Mineurs qui prendrait le relais. Le recensement est fait en Mairie à l'aide des fiches d'inscription.

Nous avons eu des retours positifs de l'organisation de sortie des élèves de façon décalée entre les écoles. Cette organisation sera-t-elle pérenne ?

Réponse école : La sortie de façon décalée est liée à la situation COVID comme le précise le règlement intérieur. La sortie des CP par le terrain de basket pourrait être conservée. A discuter en conseil des maîtres.

De même est-ce que l'accueil spécifique des CP peut-il perdurer ? Cette transition entre la maternelle et l'élémentaire est un point fort.

Réponse école : L'accueil du matin sur le terrain de basket est à réfléchir en conseil des maîtres.

Rappel : les enseignants ne sont plus responsables des élèves à 16h30. Il serait souhaitable que les animateurs sportifs disposent d'une liste des enfants qu'ils prennent en charge (nom et jour) et qu'ils viennent les récupérer.

Mobilités / Aménagements extérieurs

Nous savons qu'un aménagement (afin d'une part de protéger les élèves en cas de pluie ou soleil important (ombrage) et pour l'évacuation de l'eau en cas de forte pluie) du terrain de basket était en cours d'étude. Qu'en est-il ? La situation a encore été problématique lors des quelques jours caniculaires de juin/juillet 2021.

Réponse Municipalité : La Mairie est en attente du retour chiffré des entreprises concertées. La Mairie précise que l'ombrage du terrain de basket sera effectué.

La place d'entrée dans les écoles est également très boueuse en cas de pluie. Un comblement ou autre dispositif d'aménagement serait-il possible également ?

Réponse Municipalité : Le service technique comble régulièrement et systématiquement à chaque période de vacances pour remédier à ces problèmes récurrents de flaques d'eau. Le choix de la Mairie est de ne pas changer de matière, de ne pas bétonner ni de changer toute la place Dolto : transition écologique importante et arbitrage financier. Elle préfère prioriser les financements « dans » l'école (6h/jour) que « devant » l'école » (30 min/jour).

Y a-t-il un turnover sur le temps méridien afin que les différents niveaux aient accès à toutes les zones des cours ?

Réponse ALSH : L'occupation des zones pour les temps de récréation et la pause méridienne est la même. Un vrai travail de concertation et d'équipe est fait entre l'école et l'ALSH.

Sachant qu'il n'y a plus de masques obligatoires pour les enfants, comment se passent les récréations et le temps méridien avec les séparations par groupe de niveau particulièrement pour les classes mixtes – y a-t-il eu un allègement de prévu avec le passage en niveau 1 ?

Réponse école : Il est rappelé que la question a été posée avant la décision de repasser au niveau 2.

Jusqu'aux vacances d'automne, la prudence était de mise et le zonage avait été maintenu jusqu'à ces vacances. De même, il avait été demandé à ce que les élèves continuent à déjeuner par classe puisque qu'un cas COVID déclaré dans une classe entraîne la fermeture de la classe.

Le 04 novembre, le département d'Indre et Loire passe de nouveau au niveau 2. Le port du masque est de nouveau obligatoire en intérieur pour les élèves. Le zonage est maintenu.

M PADONOU précise que, par rapport au prestataire de restauration, la Municipalité a soutenu la demande de maintenir le principe du déjeuner par classe.

Rappel : prévoir un stock de masques dans le cartable (masques à changer, abimés, ...).

Des parents nous ont remonté des problèmes d'odeur d'urine de chat assez forte suite à l'utilisation du bac à sable par leur enfant. Celui-ci est-il recouvert après chaque utilisation ? Une mise au propre du bac et un changement du sable est-il envisageable ?

Ce n'est pas à proprement parler un bac à sable (comme c'est le cas pour l'école maternelle) mais juste une zone avec du sable qui est remplacé tous les ans. Cette zone ne sera pas bâchée car le sable a tendance à s'étaler. Pas de solution magique mais ce qui est envisageable c'est augmenter le nombre de renouvellement.

Coopérative scolaire et projet

Les parents souhaiteraient avoir un retour sur l'utilisation de la coopérative scolaire ?

Réponse Ecole : La coopérative scolaire est alimentée par les adhésions parents (3 700 € à ce jour), la vente photos scolaires, la tombola galettes, des subventions municipales et l'aide de la FCPE. D'autres actions ponctuelles, comme la vente de chocolats, sont organisées. Cela permet de financer les projets. En ce début d'année scolaire, la coopérative scolaire a prévu de financer le Musée dans la Classe (2 475€) et un projet Sciences pour 11 classes (6 160€). D'autres projets

sont en cours d'élaboration et nécessiteront des financements. La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. L'adhésion est de 872.90€ pour cette année. L'an passé, l'adhésion avait été versée, des dépenses pédagogiques spécifiques à chaque classe ont été enregistrées alors qu'aucune participation n'avait été demandée aux parents.

Un tableau récapitulatif des projets sera présenté au 3^{ème} conseil d'école.

Est-ce que les classes de CM bénéficieront d'une classe découverte cette année ?

Réponse école : L'équipe enseignante s'est concertée à ce sujet. Si l'intérêt d'une classe transplantée est indéniable tant au niveau des apprentissages scolaires que du vivre ensemble, il a été fait le choix de ne pas en faire cette année par mesure de prudence. La situation sanitaire est incertaine : conditions de réalisation strictes, engagement financier risqué et déception des élèves pour un projet pouvant être annulé au dernier moment.

Pour l'ensemble des classes, le choix porte sur des projets organisés au sein de l'école. Ils ont également un coût. Des sorties ponctuelles pourront être envisagées.

Aide FCPE : Nous avons pour but de vous aider et d'appuyer vos besoins.

L'année 2020-2021 nous a permis, malgré la situation sanitaire compliquée, de récolter des bénéfices grâce aux événements de la vente d'huitres et de la tombola. Nous sommes heureux de vous annoncer que la FCPE section la Ville aux Dames verse à l'école élémentaire, en ce début d'année, la somme de **2346 €** soit 6€ par élève. (Effectif retenu 391 élèves). En espérant que cela vous aide dans la réalisation de vos projets pédagogiques.

L'école et la Mairie remercient la FCPE pour son engagement à aider l'équipe pédagogique à monter des projets dans l'intérêt des élèves.

Remplacement des professeurs des écoles

Depuis le début de l'année, nous avons pu constater, à plusieurs reprises, que les professeurs absents n'ont pas été remplacés. Pouvez-vous nous faire un retour sur vos difficultés concernant le remplacement de professeurs des écoles ?

Réponse Ecole :

Cette année, l'école a dû faire face à une situation nouvelle : deux compléments de temps partiels n'ont pas été pourvus. Les compléments sont habituellement nommés à l'année.

Lecture du courrier envoyé à l'IEN. La FCPE a apporté son soutien.

Pour les temps partiels, l'école a été informée fin octobre que :

Mme GUICHARD est maintenue sur le complément temps partiel de Mme PAGE.

Mme CRUZ est nommée sur le complément temps partiel de Mme GILBERT jusqu'aux vacances de Noël. Puis, Mme OLMEDO assurera le remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme FERET est nommée sur le complément temps partiel de Mme TALLEC.

Suite au départ à la retraite de Mme BRAGOLET, Mme DUMOUSAUD a été nommée sur le poste.

Pour les absences ponctuelles, le vivier de remplaçants est restreint. La gestion se fait au quotidien, au cas par cas en liaison avec le secrétariat de la circonscription. La secrétaire de circonscription fait le point tous les matins et définit les priorités (taille de l'école, absences prévues ou non ...). En cas de non remplacement, les élèves sont répartis dans les classes.

Seront consultables sur le site de l'école :

- Le compte-rendu du conseil d'école
- Le règlement intérieur
- La Charte de la Laïcité
- Le document de présentation du RASED
- Les documents relatifs à la sécurité PPMS
- Le document de présentation du CLAS.

La séance est levée à 20h07.

Directrice : Mme Anne-Marie SAINT-JEAN

Secrétaire de séance : Mme Minh Nguyet VIOUX